

Dollar Diplomacy. United States Economic Assistance to Latin America. ADAMS, Francis. *The Political Economy of Latin America Series*, Burlington, USA, Ashgate, 2000, 200 p.

Jacques Fontanel

Les défis de la politique étrangère du Canada depuis le 11 septembre 2001
Volume 33, Number 4, décembre 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006675ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/006675ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fontanel, J. (2002). Review of [**Dollar Diplomacy. United States Economic Assistance to Latin America.** ADAMS, Francis. *The Political Economy of Latin America Series*, Burlington, USA, Ashgate, 2000, 200 p.]. *Études internationales*, 33 (4), 795–798.
<https://doi.org/10.7202/006675ar>

dans l'ordre juridique international », C. Santulli démontre que lorsque l'ordre juridique international dicte les effets juridiques du droit étatique, il le fait par référence aux mécanismes du droit international. Par l'analyse de la pratique internationale, il est possible de voir que les qualités légales sont connues ou non du droit international par des mécanismes d'établissement regroupés en plusieurs oppositions telles que validité/invalidité, nullité absolue/relative, nullité/annulabilité, nullité/inexistence/, nullité/inopposabilité, nullité/non-invocabilité, nullité/inapplicabilité et efficacité/inefficacité. L'analyse de la pratique internationale permet aussi de constater que les propositions légales sont elles aussi appréciées sous l'angle du droit international par le principe de l'obligation de réparer, la responsabilité internationale du fait du droit interne apparaissant comme un mécanisme de création du droit international. Enfin l'auteur systématise ses analyses à l'occasion de l'étude du statut des produits légaux pour en arriver à la conclusion que lorsque l'ordre juridique international dicte les effets du droit étatique, celui-ci est un fait juridique.

D'un abord difficile tant la pensée y est dense et le degré d'abstraction haut, cette thèse, qui est une véritable thèse, est aussi une véritable contribution à la théorie des rapports entre ordres juridiques. L'auteur démontre, avec conviction, qu'il existe une indétermination des ordres juridiques puisque le droit international ne voit dans le droit interne qu'un ordre juridique distinct, avec néanmoins des mécanismes tendant à assurer l'articulation entre les ordres. Assurément,

l'auteur est dualiste, mais surtout selon le mot du préfacier, le professeur Combacau, « cet ouvrage tout à fait exceptionnel (...) témoigne d'une puissance intellectuelle, d'une imagination théorique, d'une maturité (...) à peu près jamais rencontrées chez un auteur aussi jeune » (p. XIII).

Philippe CHRESTIA

Université de Nice-Sophia Antipolis, France

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Dollar Diplomacy. United States Economic Assistance to Latin America.

ADAMS, Francis. *The Political Economy of Latin America Series*, Burlington, USA, Ashgate, 2000, 200 p.

Pendant tout le siècle dernier, le gouvernement des États-Unis a constamment cherché à influencer le cours des événements politiques en Amérique latine. Il a même engagé des moyens militaires sur certains territoires, notamment à Cuba, au Honduras, au Panama ou au Nicaragua. Aujourd'hui, ces actions violentes par la force sont moins communes. Washington utilise d'autres méthodes comme l'augmentation des relations commerciales, mais aussi, en cas de conflit, la suspension des relations diplomatiques et l'application de restrictions économiques diverses.

En théorie, il existe trois fondements à l'aide internationale bilatérales.

- D'abord, il s'agit d'améliorer les conditions de vie et le développement économique des pays pauvres, à des fins purement humanitaires ; dans ce contexte,

les considérations éthiques, charitables et morales sont prises en compte.

- Ensuite, les objectifs politiques permettent, par cette action, de renforcer les intérêts sécuritaires du donateur, mais aussi de donner une image positive d'une société exemplaire.
- Enfin, l'assistance à l'étranger répond parfois à des intérêts économiques, soit en faveur des firmes multinationales domiciliées dans le pays donateur, soit avec la mise en place de marchés nouveaux. De manière plus générale, d'autres intérêts entrent en jeu, notamment ceux des Agences et de ses membres dont la mission porte sur l'assistance (dans le plus pur respect de la Théorie des choix publics) et des lobbys de toute sorte qui gravitent autour de ces opérations.

Or, l'aide internationale constitue, pour les États-Unis, une forme importante de la « diplomatie du dollar ». L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID, ou United States Agency for International Development) est responsable de trois programmes principaux. D'abord, le Service d'assistance au développement (Development Assistance) se propose de promouvoir le progrès économique et social des pays pauvres. Il s'agit de dégager des fonds pour financer des projets dans un temps limité, avec des résultats attendus à court terme. Cette assistance concerne principalement la santé, le planning familial, l'éducation, le logement et le développement rural. Ensuite, le Fonds de soutien économique (Economic Support Fund)

traite des questions structurelles, comme l'inflation, les déficits publics ou la balance commerciale. Le gouvernement américain cherche alors à promouvoir la stabilité économique des régions dans lesquelles les États-Unis ont des intérêts sécuritaires évidents. Enfin, l'Aide alimentaire (Food Aid) ou Nourriture pour la paix (Food for Peace) cherchent à financer les surplus agricoles en faveur des pays en difficulté alimentaire avérée. Il s'agit de dons, de soutiens ou de prêts à faible taux d'intérêt. Outre l'aide militaire, aux fondements et objectifs *a priori* différents, l'Amérique latine reçoit les trois formes d'aide civile.

L'aide des États-Unis à l'Amérique latine a connu plusieurs politiques.

- Pendant les années 1960, l'assistance a été canalisée par l'ambitieuse Alliance pour le progrès, inspirée du président Kennedy. Il s'agissait alors, d'une part de promouvoir la croissance économique et d'améliorer le niveau de vie par des investissements publics, et d'autre part de proposer des réformes sociales en faveur d'une redistribution des revenus et de la mise en place d'institutions démocratiques.
- Dans les années 1970, l'aide a été restructurée, à la demande de Jimmy Carter, en faveur de la satisfaction des besoins humains de base (basic human needs), comme la santé, l'éducation, la nutrition ou le respect des droits de l'homme
- Dans les années 1980, les années Reaganiennes, l'aide américaine soutenait les initiatives des entreprises privées, favorisait la

privatisation des firmes publiques et incitait les gouvernements latino-américains à mettre en place les mécanismes du marché.

- Dans les années 1990, les États-Unis, reprenant les principes de Bill Clinton, ont souhaité d'abord promouvoir la démocratie et la « bonne gouvernance » en Amérique latine. L'Initiative démocratique (Democracy Initiative) se proposait d'améliorer la compétitivité des systèmes politiques, de défendre les droits de l'homme et l'application de la loi, de créer une société civile vivante et de renforcer la transparence du secteur public.

Aujourd'hui, l'aide internationale américaine est faible et elle décroît. Ainsi, elle représentait 3,2 milliards de dollars constants (1992) en 1964 et seulement 439 millions en 2000. L'assistance au développement et les pays les plus pauvres ont été les premiers concernés par cet effondrement du financement. C'est pourquoi l'interprétation « humanitaire » reste naïve et utopique, même si elle explique quelques éléments de la réalité. Les hommes politiques sont dépendants de leur environnement national. Dans ce domaine pourtant, si les Américains seraient prêts à faire des efforts supplémentaires, il n'en va pas de même des gouvernements. Trop souvent, les considérations politiques semblent aujourd'hui l'emporter. Dans ces conditions, il s'agit, pour l'État, d'infléchir soit la politique des bénéficiaires (notamment en matière de sécurité), soit de donner une image positive de l'Amérique qui sera, à court ou à long terme, utile pour les

accords commerciaux. D'ailleurs, l'aide se situe dans les pays où les États-Unis ont le plus d'intérêts. La plus grande partie de l'assistance porte sur des crédits pour l'achat de biens et services produits par le pays donateur. Dans ces conditions, l'aide internationale se présente comme une subvention aux producteurs nationaux. Enfin, l'assistance favorise les investissements nationaux à l'étranger, elle crée un climat favorable aux produits américains et elle met en évidence l'intérêt des valeurs marchandes et du capitalisme en général. L'économie des États-Unis doit, si elle veut continuer à progresser, développer de nouveaux marchés, notamment dans les pays en développement. Autrement dit, le développement du Sud est sans doute une condition du développement économique des États-Unis. L'aide n'est finalement qu'un investissement à long terme en faveur des intérêts américains.

La crise de la dette de l'Amérique latine est toujours présente, elle représente plus de 600 milliards de dollars. Or, si l'on veut soutenir les pauvres et les classes laborieuses par un soutien international, il faut d'abord réduire la dette, en l'assortissant de conditions visant à réduire la pauvreté des pays endettés. Il s'agit aussi de soutenir les actions d'insertion sociale, de préserver l'environnement naturel et de consolider les forces démocratiques. La philosophie de l'assistance doit changer. Les communautés pauvres doivent être perçues comme les principaux agents du développement. Dans ces conditions, il est nécessaire de modifier l'assistance américaine à l'Amérique latine. D'abord, il faut séparer les actions de court terme, fondées sur l'urgence, de celles qui

transforment la société en favorisant son développement économique. Ensuite, il est opportun de se servir du relais des organisations non gouvernementales pour améliorer l'efficacité de l'assistance. Enfin, il s'agit de promouvoir une redistribution réelle des revenus en faveur de la société de base, afin de favoriser le développement réel de la démocratie.

Francis Adams présente une analyse intéressante de l'histoire, des fondements et des objectifs de l'assistance économique des États-Unis à l'Amérique latine. Écrit dans un langage clair, même s'il omet de signaler les critiques des économistes radicaux ou marxistes, son ouvrage présente de manière objective le contenu réel de l'aide américaine. Il met en évidence cette contradiction entre une opinion publique persuadée de l'importance humanitaire mais aussi politique de l'aide, et la réalité de son financement, finalement peu élevé et donc peu rentable, si on la situe dans l'ordre des actions opportunistes de court et long termes.

Jacques FONTANEL

*Université Pierre Mendès France
Grenoble, France*

European Monetary Integration. Past, Present and Future.

*PENTECOST, Eric J. et André VAN
POECKN. Northampton MA, Edward
Elgar Publishing Inc., 2001, 229 p.*

Le passage à la troisième phase de l'intégration monétaire européenne, concrétisé par le lancement de la monnaie unique « euro » dès janvier 1999 alimente une profonde réflexion non seulement sur la rationalité de cette démarche, mais aussi sur la

nécessité de concevoir une nouvelle architecture financière internationale. En effet, le phénomène des crises de change n'apparaît plus comme un fait isolé, circonstanciel, mais au contraire ne cesse de se multiplier. Rappelons ici, la crise du système monétaire européen (SME) de septembre 1992, faisant état d'une spéculation sans précédent, la crise mexicaine vers la fin de 1994 conduisant à une chute percutante du peso ; la crise asiatique de 1997 dont on n'a pas su prévoir la virulence des effets de contagion, et tout récemment la crise en Argentine, pays littéralement acculé à une faillite économique généralisée. L'apparition séquentielle et la sévérité de ces crises illustrent assez bien l'importance pour un pays d'adopter un régime de change et une politique monétaire appropriée.

Mais, 12 pays européens ont fait leur choix, à savoir : une monnaie commune. Comment en sont-ils arrivés là? Quelles sont les modalités de fonctionnement de cette union monétaire ? L'UEM est-elle susceptible de s'étendre, d'abord aux autres pays membres de l'Union européenne (Danemark, Royaume-Uni, Suède) et ensuite aux pays de l'Europe de l'Est notamment la Bulgarie, la République Tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie? Tels sont les sujets que cet ouvrage aborde, d'où son approche de puiser dans le passé, pour mieux circonscrire le présent et sculpter l'avenir. Ainsi l'ouvrage est structuré en trois grandes parties.

La première partie est celle du passé, s'étendant de 1979 à 1999, et a pour objectif essentiel d'expliquer la transition du SME vers l'union monétaire. Cette partie est précédée d'une